

# TVA DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

**2 jours**

## APPLIQUER LES RÈGLES DE TVA INTRA ET EXTRACOMMUNAUTAIRE

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés : conséquences du Brexit, réforme de la TVA sur le commerce électronique...

#### TERRITORIALITÉ DE LA TVA

- › Définition du territoire français au sens de la TVA
- › Définition du territoire de l'Union Européenne : les 27 États membres
- › Notions d'acquisitions et de livraisons intracommunautaires
- › Lieu d'imposition des livraisons de biens et des prestations de services
- › Les conséquences du Brexit depuis le 1er janvier 2021
- › Relations entre la métropole et les DOM, entre la métropole et Monaco
- › Lieu d'imposition et d'établissement, siège social

Quiz interactif Kahoot

#### RÉGIME DES LIVRAISONS DE BIENS

- › Exonération des exportations et imposition des importations
- › Importations : relation avec la douane et les transitaires, comptabilisation
- › Le régime d'autoliquidation de la TVA sur les importations pour les titulaires d'une Procédure de Domiciliation Unique (PDU)
- › Les régimes suspensifs (art. 277A du CGI)
- › Procédure des achats en franchise (art. 275 du CGI) pour les achats en France et à l'importation
- › Exonération des livraisons intracommunautaires (art. 262 ter I du CGI) et imposition des acquisitions intracommunautaires
- › Opérations triangulaires (art. 141 de la directive 2006/112/CE)
- › Autoliquidation de la TVA intracommunautaire et fraude "carrousel"
- › Le cas des livraisons à distance et des Personnes Bénéficiaires du Régime Dérogatoire (PBRD)
- › La réforme de la TVA sur le commerce électronique applicable depuis le 1er juillet 2021 pour les opérations B to C
- › Les ventes en consignation et les ventes en dépôt

Cas pratiques : remplir une CA3 avec des cas d'échanges internationaux de biens

#### RÉGIME DES PRESTATIONS DE SERVICES (ART. 259 ET 283-2 DU CGI)

- › Principes d'imposition des prestations de services extra et intracommunautaires (art. 283-2 du CGI)
- › La notion de siège et d'établissement stable
- › Règles spécifiques aux immeubles
- › Transports de passagers et transports de biens
- › Locations de moyens de transports
- › Les services électroniques : les règles de territorialité de la TVA
- › Les prestations de services culturelles, sportives, scientifiques
- › Les ventes à consommer sur place, les intermédiaires transparents
- › Procédure d'autoliquidation et comptabilisation

Cas pratiques : traiter les exceptions et leurs conséquences en comptabilité et sur la déclaration de TVA

[Evaluer] Quiz interactif Kahoot de validation des acquis

#### LES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES

- › Quelles sont les mentions spécifiques obligatoires sur les factures ?
- › Les règles d'exigibilité de la TVA (CA3, DEB, DES) pour les livraisons et prestations de services
- › Incidences sur la déclaration de TVA
- › La Déclaration d'Échanges de Biens (DEB) : entreprises soumises, contenu, codes spécifiques liés aux avoirs et au travail à façon
- › La Déclaration Européenne de Services (DES)

Synthèse : tableaux récapitulatifs sur le traitement des opérations intra et extra-communautaires en termes de mentions sur les factures, de comptabilité, de CA3 et de DEB et DES

- › Sanctions pour non-respect de ces obligations
- › Procédure de remboursements de la TVA étrangère
  - modernisation de la procédure de remboursement
  - les règles de fond et de forme

Cas de synthèse sur différentes situations d'achat ou de vente de biens et prestations

- quelles sont les mentions spécifiques à indiquer sur la facture ?
- quelles sont les lignes de la CA3 concernées ?
- faut-il intégrer ou non l'opération dans la DEB et/ou la DES ?

#### OBJECTIFS

- Appréhender les règles de territorialité de la TVA pour les échanges avec l'étranger.
- Appliquer les règles d'imposition à la TVA des prestations de services intracommunautaires.
- Connaître les règles d'assujettissement et de réalisation de la Déclaration d'Échanges de Biens (DEB) et de la Déclaration Européenne des Services (DES).

#### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation dédiée aux spécificités de la TVA dans un contexte international
- La réalisation d'un cas de synthèse sur la TVA, DEB et DES pour s'approprier les techniques présentées et valider ses acquis
- De nombreux cas pratiques pour une approche chiffrée des différents points abordés
- De nombreux quiz interactifs Kahoot rendant la formation plus dynamique et ludique

#### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cadres et collaborateurs des services comptables et fiscaux, achats et logistiques, administration des ventes, administratifs  
Avoir des notions sur les principes de TVA applicables dans les échanges internationaux

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes  
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)  
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation  
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

#### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation  
Évaluation à chaud et à froid

#### TARIFS

1 558 € HT - Réf : CTA-GTVI

Validité : 30 juin 2022

#### PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :  
les 7 et 8 avril 2022

Paris Montparnasse :  
les 15 et 16 novembre 2021  
les 13 et 14 juin 2022

